

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Tous appelés à la fraternité

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble! » (Fratelli Tutti, 8)

Alors du 11 au 16 août 2021, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris qui nous guidera.

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme le 148e Pèlerinage National.

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes!

Père Vincent Cabanac Assomptionniste Directeur du Pèlerinage National



Le mot du Comité de Poitiers

Chers amis pèlerins,

Revoir Notre Dame de Lourdes, et déposer à ses pieds les souffrances et angoisses de ces derniers mois, quelle joie ce sera!

Nous ne savons pas encore avec certitude dans quelles conditions exactes nous pourrons le faire. Les circonstances ont contraint l'Association Notre Dame de Salut à mettre en place de nouvelles modalités de transport et d'hébergement. Certains d'entre vous en seront troublés, mais nous espérons que vous voudrez bien vous en accommoder.

En ce qui concerne le Comité de Poitiers, faute de bras, il est lui est impossible cette année d'assurer le transport de pèlerins malades ou handicapés.

De même, faute d'accompagnement, il n'y aura malheureusement pas de groupe Poitiers constitué. Les pèlerins se verront proposer un hébergement où ils retrouveront d'autres pèlerins du National, mais ils devront pour leur transport A/R vers Lourdes soit voyager avec la SNCF (trains de ligne) soit se rapprocher d'un Comité voisin (Niort, Nantes, Tours) pour leur inscription.

N'hésitez pas à contacter Danièle Lavaud, pour toute question (coordonnées ci-dessous).

Votre bulletin d'inscription devra être adressé à Danièle Lavaud, comme par le passé.

Bonne route vers Lourdes!

Coordonnées du Comité

Danièle Lavaud, 88 rue du Capitaine Bès, 86000 Poitiers Courriel : daniele.lavaud@neuf.fr

Tel: 05 49 58 27 16 06 80 30 97 29

Notre Dame de Salut PÉLERINAGE NATIONAL	
---	--

central@pelerinage-national.org

•		,	,		/.	
ac	ire	rései	rve (วน ระ	ecret.	arıat

Reçu le	_/_	/ 2021
N° du doss	ier	

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

po

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire : Civilité : □ M. □ Mlle □ Mme □ Père □ Frère □ Sœur Téléphone fixe : Courriel : Adresse: CP: Ville: Profession: Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...) Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : □ Oui □ Non Si oui, service souhaité : Autres pèlerins de votre famille : Civilité : □ M. □ Mlle □ Mme □ Père □ Frère □ Sœur Adresse: CP: Ville: Profession: Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...) Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : ☐ Oui ☐ Non Si oui, service souhaité : PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021) Nom / Prénom : Conditions générales Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1er juillet 2021 Annulation: Avant le 1er août: La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1er août et jusqu'au 10 aout : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 aout, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021. 🔲 Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique

> Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris. SIRET: 78429261700023 / APE: 913A / N° d'agrément: IM075120244

et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à

1. COTISATION	N À L'ASSOCIATIO	ON NOTRE-DAM	E DE SALU	T				
Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association No. Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans					re-Dame de	10 € x		=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)						8,50 €		=
						TOTAL n°1		=
	CRIPTION (Ils cou E et les frais de fon				tuaire de Lou	rdes pour chad	que pèlerin : 15	5€,
Adulte	et les ji als de jon	ctionnement au _l	peter maye i	30€)		50 € x		=
Couple						78 € x		=
	ans ou jeune de	14 à 18 ans ven:	ant canc fai	mille		70 € x		=
	ns accompagné pa					10 € x		=
jeune de 10 di	is decompagne pe	ar ses parents of	a granas pe	11 01103		TOTAL n°2		=
3. TRANSPORT	(ALLER ET/OU R	ETOUR)				1011111		
Cette année, no	ous ne pouvons r	<u>nalheureusem</u>	ent pas as	surer de t	ransport de	groupe pour	r le Comité d	e Poitiers.
transport par t nombre de par								
4. HÉBERGEME	NT : ix par personne p	oour 5 jours en	pension co	omplète (l	ors boissons	s)		
Type de chambr	e : □ Individuelle	e □ Double (li	- its séparés)□ Doubl	e (matrimoni	ale) 🗆 T	riple	
Avec qui souhai	teriez-vous parta	•	•		•			
	Adu	ılte	Enfai	nts	N 7	Nombre d'e	enfants	
	Single	Double ou Triple	3/6 ans	7/11 ans	Nombre Adultes	3/6 ans	7/11 ans	Total
Hôtel Sainte Agnès	345 ½ pension 315	235 ½ pension 225	117.50 112.50	164.50 157.50				=
Hôtel n°2 selon disponibilités	320 ½ pension 300	225 ½ pension 200	112.50 100	157.50 140				=
						TOTA	L n°4.1	=
Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) : A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues. Inscription sous réserve. 21 € x TOTAL n°4.2 =							=	
 → Hébergements solidaires: réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité. → Hébergements pour les familles: consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org TOTAL GÉNÉRAL 								
Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2								
AIDER UN PÉLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES : Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National. Merci de faire <u>un chèque distinct</u> . Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.								
RÉGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement – contactez le Comité.) □ Par chèque, à libeller à l'ordre de : ANDS - Comité de Poitiers								
□ Acompte de 30% pour valider l'inscription : € Solde de € (à verser au plus tard le 1er juillet 2021)								
□ Don : chèque distinct de€								





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021

Je, soussigi	né M. ou Mme			
11 au 16 au dit pèlerina Les consigr www.lourc	oût 2021, ainsi que age.	•	par l'A	gueur pendant le Pèlerinage National du Association Notre-Dame de Salut pour le
M'engage	à être dans l'une de	es situations suivantes en	arrivar	nt à Lourdes :
• Imi	cciné contre le CO\ munisé au COVID-1 oir un test PCR nég		s	
	possession de la p e mon badge.	reuve de ma vaccination o	ou imn	nunisation ou test pour la présenter lors
Si je viens	accompagné d'enfa	ants mineurs :		
1			5-	
			-	
National do Salut pour Va Imi Ay	u 11 au 16 août 202 le dit pèlerinage. Ils cciné(s) contre le C munisé(s) au COVII	21, ainsi que du protocole s seront dans l'une des sit OVID-19, D-19 R négatif, ou un test saliv	mis e uation	eront en vigueur pendant le Pèlerinage n place par l'association Notre-Dame de s suivantes en arrivant à Lourdes : égatif (pour les enfants de moins de 13
	n possession de la ors du retrait de leu		ion ou	leur immunisation ou leur test pour la
Fait à : Signature		Le:		

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.

protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.

Association Notre-Dame de Salut, 63 rue Denfert-Rochereau, 75014, 01 58 36 08 75, www.pelerinage-national.org